

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 17 juin 2021

Le département des Landes est placé en vigilances météorologiques oranges orages et pluie-inondation

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange pour orages et pluie-inondation le 17 juin 2021 à compter de 18h.

Ce nouvel épisode orageux nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque élevé de précipitations orageuses intenses. Des orages pluvieux sont prévus sur les Pyrénées cet après-midi avec des précipitations pouvant être importantes en fond de chaîne avec du vent de sud assez fort en altitude. Des orages se forment également en aval et remontent ce soir de la Gascogne à la vallée de la Garonne au nord-ouest de la Nouvelle-Aquitaine.

L'activité électrique peut être soutenue mais c'est surtout les précipitations qui sont à suivre avec des cumuls horaires ou infra-horaires pouvant atteindre ou dépasser 30 mm. Ces précipitations tendent à durer en première partie de nuit sur les départements les plus à l'ouest, amenant des cumuls de 50 à 80 mm possibles au final de cet épisode.

Des rafales de 60 à 80 km/h sont possibles, ainsi qu'un peu de grêle.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement à adopter :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- * Je limite mes déplacements et je me mets à l'abri
- * Je surveille la montée des eaux
- * Je m'éloigne des cours d'eau et je rejoins un point haut
- * Je ne m'engage en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- * Je mets en sécurité mes biens susceptibles d'être endommagés
- * Je débranche les appareils électriques
- * Je ne descends pas dans les sous-sols

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

VIGILANCE ORAGES

Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri

Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi

Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol

RESPECTEZ les consignes des autorités

INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture

VIGILANCE PLUIE INONDATION

Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée

Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés

RESPECTEZ les consignes des autorités

INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture